



Comité sectoriel  
de main-d'œuvre  
Économie sociale  
Action communautaire

**COMMUNIQUE**  
**POUR DIFFUSION IMMEDIATE**

Le CSMO-ÉSAC est financé par :



**DE CONCERT AVEC LE RÉSEAU DE LA PETITE ENFANCE AU QUÉBEC, LE COMITÉ  
SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION  
COMMUNAUTAIRE (CSMO-ÉSAC) EST FIER D'ÊTRE PROMOTEUR DU PROJET COUD  
NATIONAL EN PETITE ENFANCE**

**Montréal, le 26 avril 2021\_** De concert avec ses partenaires, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) est heureux de l'annonce faite plus tôt ce matin par laquelle le ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, ainsi que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, ont procédé à l'annonce de la mise en place d'un projet de courte durée en alternance travail étude en vue de recruter et de qualifier de nouvelles éducatrices – éducateurs à la petite enfance, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

Dotée d'une enveloppe de 45 M\$, la mesure phare de cette stratégie vise à former 2 400 éducatrices et éducateurs en petite enfance sur une période de trois ans, et ce, partout au Québec. Ce projet sera piloté par la CPMT et le CSMO-ÉSAC en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Précisons que le projet s'adresse tant aux centres de la petite enfance qu'aux garderies subventionnées et non subventionnées.

Derrière, l'annonce gouvernementale de ce matin se déploie plusieurs semaines de travail de concertation et de partenariat qui ont permis l'élaboration d'un modèle unique de formation. On assiste ici à un réaménagement de l'Attestation d'études collégiales (AEC) en éducation à la petite enfance de 1260 heures en une formule flexible et rémunérée d'alternance travail-études permettant de combiner entre 10 et 20 heures de travail et 15 heures d'études par semaine. Le parcours de formation est complété par une démarche de reconnaissance des acquis qui permet d'établir des passerelles avec le DEC pour les personnes qui désirent continuer dans une démarche individualisée.

*« Le CSMO-ÉSAC est extrêmement heureux de cette décision du gouvernement d'investir dans ce projet novateur qui permettra de former et de fidéliser davantage d'éducatrices et d'éducateurs à la petite enfance et ainsi venir prêter main-forte au réseau vivant une pénurie de main-d'œuvre. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires du comité de pilotage du projet qui œuvre avec nous depuis des mois à faire naître ce projet : Association québécoise des CPE (AQCPÉ), le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSEP), l'Association des garderies privées du Québec, le Rassemblement des garderies privées du Québec (RGPPQ), la Coalition des Garderies Privées non subventionnées du Québec, l'Association des garderies non subventionnées en installation (AGNSI), les syndicats (FIPEQ- CSQ/ SQEES-FTQ/ FSSS-CSN), la Fédération des cégeps et différents ministères (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*

*ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur, ministère de la Famille et ministère Immigration, de la Francisation et de l'Intégration)», a déclaré M. Frédéric Lalande, président du CSMO-ÉSAC.*

Les prochains mois seront consacrés au déploiement de la stratégie de recrutement pour les nouvelles personnes prêtes à faire le saut dans le réseau de la petite enfance ou à compléter la formation des éducateurs et éducatrices déjà à l'emploi. Nous prévoyons le recrutement en juin pour un début de cohorte dans plusieurs régions du Québec pour la fin du mois de septembre.

### **À propos du CSMO-ÉSAC**

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur. Il vise à assurer le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi sur une base sectorielle par la mobilisation et la concertation des principaux acteurs concernés, par une connaissance approfondie du marché du travail et par l'élaboration de stratégies d'action et de formation continue. Son mandat s'étend à l'ensemble du territoire québécois.

-30-

Source : Mylène Leduc

Chargée de projet- Communication et conseillère principale projet COUD petite enfance

CSMO-ÉSAC (514) 259-7714 , sans frais 1 866 259-7714 poste 506, [mleduc@csmoesac.qc.ca](mailto:mleduc@csmoesac.qc.ca)  
[www.csmoesac.qc.ca](http://www.csmoesac.qc.ca)